

Une place pour chacun

Conrad van de WERVE

Une école qui vise des objectifs d'excellence, c'est une chose. Une école où chacun trouve une place qui lui convient en est une autre. La proposition du *Pacte pour un enseignement d'excellence* tient compte de cet impératif. Un récent décret-programme met de nouveaux moyens sur la table.

C'est écrit noir sur blanc dans l'Avis final du Groupe central du Pacte : il faut investir davantage dans les infrastructures scolaires et apporter une réponse au choc démographique. Cette priorité constitue l'objectif stratégique numéro un de l'axe 5 du Pacte qui promet une école de qualité, plus accessible et mieux adaptée au bien-être.

Au-delà de cette option, un nouveau décret-programme vient d'être adopté en décembre dernier et prévoit une dotation de 20 millions EUR supplémentaires pour le « paiement à 100% » de projets de création de places dans l'enseignement subventionné, dans des zones en tension démographique. Ce programme vise non seulement à renforcer la capacité d'accueil par extension ou par reconfiguration d'une infrastructure scolaire existante, mais aussi à permettre l'achat, la rénovation de bâtiments non utilisés jusqu'alors à des fins scolaires. Il sera également possible d'acquérir des terrains et de construire de nouvelles écoles.

Nouveaux projets

Pour rappel, un décret-programme de décembre 2015 avait déjà prévu, en 2016, une dotation exceptionnelle de 7 687 000 EUR destinée au « paiement à 100% » des projets de l'enseignement libre subventionné visant à renforcer rapidement la capacité d'accueil par extension ou reconfiguration d'une infrastructure scolaire existante dans des zones où l'offre scolaire est insuffisante au regard de l'évolution de la population scolaire de la zone.

Suite à l'appel à projets lancé par le SeGEC en juillet dernier, une septantaine de dossiers ont été introduits au SIEC (Service des Investissements de l'enseignement catholique), représentant un potentiel de création de 6182 places, pour un budget de près de 22 millions EUR. Les projets ont été classés en fonction des données statistiques d'estimation des besoins de création de places telles que publiées par l'administration et le gouvernement en septembre 2016. Le SeGEC a introduit la liste des 70 projets ainsi classés auprès

du conseil de gestion du Fonds de garantie des bâtiments scolaires. Celui-ci a, dès à présent, invité les promoteurs de six projets de création de places dans l'enseignement secondaire bruxellois à poursuivre les démarches. Le conseil confirmera, au cours d'une prochaine réunion, les autres projets qui seront prioritaires dans le cadre de l'enveloppe budgétaire.

Photo : Conrad van de WERVE



Une vision partagée

Conrad van de WERVE

Plus de 300 directeurs, Pouvoirs organisateurs, conseillers pédagogiques, membres de services diocésains ont participé, le 8 décembre dernier à La Marlagne à Wépion, à une journée de rencontre et de partage autour des réalisations concrètes du dernier **Plan d'actions prioritaires (PAP)** de la FESeC (Fédération de l'Enseignement secondaire catholique). Cette journée venait clôturer un vaste plan de 3 ans mettant en œuvre la vision de la fédération. *entrées libres* est allé à la rencontre des participants.

“ C'est important de célébrer, d'aller de l'avant, s'exclame **Anne L'OLIVIER**, directrice du Centre scolaire Notre-

Dame de la Sagesse à Ganshoren. *Le changement est là, et on doit le travailler chaque fois qu'on peut. » « C'est l'occasion de se poser, de prendre le temps de la réflexion, de creuser des sujets qui nous interpellent dans notre école et de les confronter avec le cadre de fonctionnement de l'enseignement secondaire », explique **Damien MASQUELIER**, directeur-adjoint de l'ULM (Les Ursulines La Madeleine) à Tournai.*

Une nouvelle école secondaire catholique à Anderlecht

Le Lycée Sœur Emmanuelle (LySEm) ouvrira ses portes le 1^{er} septembre prochain à Anderlecht. Il s'agit d'une réponse au manque criant de places dans les écoles secondaires de Bruxelles, particulièrement à l'ouest de la capitale. À terme, l'établissement accueillera environ 400 élèves.

« Nous avons sauté les obstacles au fur et à mesure qu'ils se sont présentés. Nous sommes d'ailleurs bien soutenus par le SeGEC », explique **Marie-France DROUART**, la présidente du Pouvoir organisateur du nouveau lycée. Initié par le Comité diocésain de l'enseignement catholique de Bruxelles-Brabant wallon, le projet a été porté par les quatre écoles

secondaires libres d'Anderlecht : l'Institut de la Providence, l'Institut Marie Immaculée-Montjoie, l'Institut Notre-Dame, l'Institut des Sœurs de Notre-Dame, ainsi que par l'école fondamentale Raymond Van Belle.

Début 2014, ces établissements ont introduit un dossier commun dans le cadre du plan d'urgence pour la création de places lancé par les ministres NOLLET et ANTOINE. Une promesse de subvention a ensuite été obtenue pour la construction d'un nouveau bâtiment sur un terrain appartenant à l'archevêché. Après une série de péripéties administratives, le chantier a pu débuter le 7 novembre 2016 et avance à présent à vive allure. Le nouveau bâtiment comportera 5 classes pour l'école fondamentale et 16 classes d'un degré d'observation autonome (1^{er} degré de l'enseignement secondaire). « Il y aura aussi une salle de sport, reprend M.-Fr. DROUART. Nous souhaitons aussi l'ouvrir en dehors des heures scolaires. »

La pose de la première pierre du nouveau lycée a eu lieu à la mi-décembre.



Après la conférence de Luc de BRABANDERE qui ouvrait cette journée (lire en p. 6), les participants ont pu prendre des moments d'échanges en ateliers, l'occasion de présenter les dispositifs et expériences mis en place dans le cadre du Plan d'actions prioritaires 2013-2016. **Marie-Agnès PONCELET**, directrice de l'Institut Notre-Dame de Beauraing, a participé aux travaux de l'axe qui visait à lutter contre le décrochage scolaire : « Nous avons réalisé une enquête qui nous a permis plus largement de réfléchir au bien-être de l'élève à l'école, à ses relations avec les professeurs,

à son rapport à l'apprentissage. Cela nous a permis de dépasser toutes les représentations que l'on peut avoir a priori. »

Sortir des idées reçues, c'est aussi le leitmotiv de D. MASQUELIER, qui a travaillé la question de l'éducation aux choix : « Les préoccupations ont changé. Le jeune, aujourd'hui, va choisir une formation qui ne correspondra peut-être pas spécifiquement au métier auquel il se destine, mais qui lui permettra, de façon un peu polymorphe, d'embrasser plusieurs carrières professionnelles différentes. »

Pour sa part, **Anne-Françoise DÉsirANT**, directrice de l'Institut de la Vallée Bailly à Braine-l'Alleud, s'est intéressée aux

Sœur Emmanuelle

Le lycée accueillera donc 400 élèves répartis dans des classes de 1^{re} et de 2^e communes, différenciées et de 2S (supplémentaire). L'enseignement en immersion néerlandaise sera également proposé.

« Un travail d'orientation sera réalisé avec l'élève au cours de son parcours chez nous, afin de déterminer au mieux ses choix d'options pour la 3^e, que ce soit dans l'enseignement général ou qualifiant », explique la présidente de PO.

L'école se veut ouverte à tous, quels que soient le parcours scolaire ou l'origine sociale. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le nom de Sœur Emmanuelle, bruxelloise d'origine, a été choisi pour la nouvelle école : « C'est d'abord une femme, ce qui n'est pas tellement courant dans les appellations des écoles, mais c'est aussi quelqu'un qui a beaucoup œuvré pour l'enseignement et pour les plus démunis. Elle a travaillé dans le monde arabe, notamment en Égypte et en Tunisie. C'est un beau symbole, d'autant plus que beaucoup d'enfants d'origine maghrébine vivent dans le quartier. » ■

partenariats à mettre au service d'une approche plus collective des besoins des écoles, enseignants et élèves : « Nous sommes nous-mêmes en réflexion par rapport à une fusion/collaboration entre les trois écoles primaires et l'école secondaire. J'ai pu recueillir ici des pistes utiles. »

Des pistes, c'est également ce qu'à trouver A. L'OLIVIER, toujours à l'écoute de nouvelles propositions favorisant le vivre ensemble à l'école : « Il faut souvent beaucoup d'organisation, beaucoup de trucs et ficelles, et un bon carnet d'adresses ! » Le jeu en vaut vraiment la chandelle, pour cette directrice qui n'oublie pas que « c'est le faire ensemble qui fait le vivre ensemble ».